

LE CENTRE WALLONIE-BRUXELLES | PARIS

APPEL À CANDIDATURE

Le 46 Digital

Dès 2019, Le Centre Wallonie-Bruxelles à Paris sélectionnera 4 créations numériques, hybrides ou multimédias, attestant de protocoles innovants, destinées à être exposées dans le Foyer du Centre Wallonie-Bruxelles à Paris pour une durée d'environ deux mois, à partir de mars/avril 2019, dans le cadre de son programme « Le 46 Digital. »

Quatres œuvres par année civile seront sélectionnées :

- ▶ deux de créateurs
- ▶ deux de créatrices

AMBITION :

PROMOUVOIR LA CRÉATION NUMÉRIQUE ÉMERGENTE DES ARTISTES DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES. DES ŒUVRES TRANSGRESSANT LES FRONTIÈRES ARTISTIQUES.

LE COMMANDITAIRE

LE CENTRE WALLONIE-BRUXELLES À PARIS

Promouvoir la création contemporaine dans sa transversalité et l'éco-système créatif belge francophone est la mission principale du Centre Wallonie-Bruxelles à Paris.

Au travers d'une programmation résolument pluridisciplinaire et ouverte aux territoires innovants, Le Centre assure la promotion en France des talents émergents ou confirmés de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans une perspective d'optimisation de leur diffusion en France.

Fidèle aux valeurs promues par la Fédération Wallonie-Bruxelles, Le Centre développe une programmation soucieuse de la diversité culturelle, du métissage, de l'égalité des genres et de la transmission mémorielle notamment.

Doté d'une salle d'exposition, d'une salle de cinéma, d'une salle de théâtre et d'une librairie, Le Centre valorise la transversalité au sein de sa programmation arts plastiques, à l'instar des autres pôles artistiques - cinéma, arts vivants, littérature.

Les expositions promues par Le Centre visent à refléter la protéiformité des territoires de la création visuelle contemporaine et ambitionnent la valorisation tant de signatures émergentes que de valeurs établies, de l'underground à l'officiel.

Doté d'un espace de galerie, le pôle Arts visuels déploie une programmation qui s'articule autour de la tenue de quatre à cinq expositions annuelles, soit accueillies, soit coproduites, soit produites en propre.



LA PROGRAMMATION ARTS VISUELS S'IMMISCE DANS LES AUTRES ESPACES DE DÉMONSTRATION DU CENTRE ET CE NOTAMMENT DANS LE FOYER, OÙ EN 2019 SERA INAUGURÉ LE CYCLE D'EXPOSITIONS « LE 46 DIGITAL » : QUATRE INSTALLATIONS DIGITALES OU ŒUVRES MULTIMÉDIAS PAR ANNÉES SERONT DONC DÉVOILÉES GRÂCE À CE NOUVEAU DISPOSITIF.



Situé au 46 rue Quincampoix, en plein cœur de Paris, le foyer du CWB est d'habitude accessible au public à l'occasion de spectacles et avant-premières, dont il constitue la pièce communicante.

La majorité des rencontres professionnelles advenant après une programmation du Centre s'y tient et, dès 2019, les plages horaires d'ouverture de cet espace seront élargies.

JURY :

Un jury d'experts composé de personnalités du monde de l'art contemporain et des arts numériques sélectionnera les quatre œuvres :

- Anne Huybrechts - Service Arts Numériques, Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Marie du Chastel - Curatrice et coordinatrice, KIKK Festival, Namur ;
- Jonathan Tonon - Coordinateur du projet EU IMPACT, Théâtre de Liège ;
- Yves Bernard - Directeur de l'iMAL, Center for digital cultures and technology, Bruxelles ;
- Stéphanie Pécourt - Directrice du Centre Wallonie-Bruxelles | Paris ;
- Ariane Skoda - Programmatrice Arts visuels, Centre Wallonie-Bruxelles | Paris.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION :

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ :

- Le porteur du projet doit être basé en Fédération Wallonie-Bruxelles, sans limite d'âge
- La création doit avoir été produite et présentée publiquement dans un cadre professionnel au moins une fois

CRITÈRES DE SÉLECTION :

- Originalité et singularité de la proposition
- Intérêt de l'exploitation du cadre matériel et des paramètres conceptuels des médiums et des technologies utilisées
- Singularité de l'inscription dans le champ numérique
- L'installation doit pouvoir nécessiter un temps de montage qui n'excèdera pas 2 jours et un temps de démontage équivalent et devra s'adapter aux espaces du Foyer (plan en annexe, espace rouge).

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 28 FÉVRIER 2019 MINUIT.

LES CANDIDATS SÉLECTIONNÉS SERONT AVERTIS PAR EMAIL DANS LE COURANT DU MOIS DE MARS 2019.

MODALITÉS :

Les candidats doivent faire parvenir à l'adresse LE46DIGITAL@CWB.FR un dossier comprenant les pièces suivantes, rédigées en français ou en anglais :

- Lettre de candidature et CV, accompagnés d'une note biographique incluant l'expérience et l'ancrage professionnel ;
- Un dossier artistique comprenant visuels, dessins, descriptif détaillé, textes de présentation et tout ce qui pourrait être nécessaire afin d'étudier la candidature dans les meilleures conditions, et pouvoir ainsi évaluer la qualité et la pertinence artistique ;
- Un dossier technique précisant les modalités pratiques de réalisation de l'œuvre créée (matériaux, techniques employées...).

Le dossier devra être envoyé via [WETRANSFER](#).

Le dossier de candidature complet devra être envoyé avant le 28 février 2019 minuit. Seuls les dossiers remplissant l'ensemble de ces conditions seront examinés par le jury.

Pour répondre à toutes vos questions, merci de contacter la Coordinatrice et Responsable de l'appel : S.ANEDDA@CWB.FR.

A

